



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 000 -Vol.2 - Décembre 2023

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

---

## **REVUE LES TISONS**

---

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752



---

## REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par  
**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuestissions.bf>  
[lestissions@revuestissions.bf](mailto:lestissions@revuestissions.bf)  
S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso  
(+226) 66006650/70104853

## PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

#### **MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

#### **CONSIDÉRATION ÉTHIQUE**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.



## NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

#### **DIRECTION DE PUBLICATION**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,  
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

#### **RESPONSABLE DES FINANCES**

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,  
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

#### **SECRETARIAT DE RÉDACTION**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,  
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina  
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli  
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr  
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,  
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste  
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO  
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en  
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.  
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant  
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

#### **COMITÉ DE LECTURE**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas  
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,  
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.  
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des  
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,



Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

## Table des matières

Amadé Badini : du bon usage de la maïeutique socratique ... Noumoutiè SANGARÉ.....	13
La didactique de l'oral dans les programmes de formation initiale des élèves stagiaires de Français à l'École normale supérieure (ENS) au Burkina Faso : approche analytique descriptive et perspectives .... Hamado TOUGRI .....	37
Pratiques éducatives de jeunes mères et problèmes extériorisés de comportement de leurs jeunes enfants... Idrissa KABORÉ.....	65
Institutions marchandes au Bénin : entre sacré et échange de biens commerciaux dans le marché Akassato de la commune d'Abomey- Calavi ... Bruno MONTCHO, I. Barthélémy BABALAO, René AYEKOWI, Gracièla BEKPON.....	81
Recours aux soins en cas de fièvre chez les enfants de moins de cinq ans : inégalités à l'échelle des 342 communes du Burkina Faso en 2019... Hervé BASSINGA.....	99
L'Agentivité en matière de Planification Familiale et Demande Contraceptive au Burkina Faso : Enseignements de l'enquête PMA ... Lonkila Moussa ZAN.....	121
Dégradation des terres et pratiques agricoles dans la commune de Ouarkoye au Burkina Faso ... Pounyala Awa OUOBA, Arnaud OUÉDRAOGO, Moumouni NABALOU, Batan Roméo KADEBA.....	147
Efficacité des stratégies d'adaptation endogènes des populations du bassin versant du Kou face aux inondations ... Sidiki GUELBÉOGO, Lucien OUÉDRAOGO, Hahadoubouga Paul YARGA, Suzanne KOALA, Tegwendé Habibou OUÉDRAOGO, Tere Roland KOUËTA.....	175
Valeurs lexico-sémantiques des postpositions pures du dioula .... Alou KEÏTA & Asséta DIALLO .....	199
La julaisation de la toponymie en pays senufo (cas du Burkina Faso) : approche morphologique et sémantique ... Daouda TRAORÉ	217

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752



**Institutions marchandes au Bénin : entre sacré et  
échange de biens commerciaux dans le marché  
Akassato de la commune d'Abomey-Calavi**

*Market institutions in Benin: between sacred and  
exchange of commercial goods in the Akassato  
market in the commune of Abomey-Calavi*

Bruno MONTCHO, *Maître-Assistant*  
I. Barthélémy BABALAO, *Docteur*  
René AYEKOWI, *Doctorant*  
Vincent EHOULE, *Doctorant*  
Gracièla BEKPON, *Masterisante*  
Université d'Abomey-Calavi

Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.revuelestisons.bf>

**Pour citer cet article**

---

MONTCHO Bruno, BABALAO I. Barthélémy, AYEKOWI René, EHOULE Vincent, BEKPON Gracièla, 2023, « Institutions marchandes au Bénin : entre sacré et échange de biens commerciaux dans le marché Akassato de la commune d'Abomey-Calavi », Revue LES TISONS (RISHS), Vol.2, N°000, Décembre, p. 81-98.

**Résumé :** Le marché est par excellence un lieu d'échanges de biens et services entre les acteurs. Il va au-delà et en établit une imbrication des rapports marchands et sociaux au sein du marché. Le marché d'Akassato dans la commune d'Abomey-Calavi ne déroge pas à ce principe. L'objectif de cette recherche est d'analyser le lien social entre les pratiques marchandes et religieuses dans ce marché. Pour y arriver, un échantillon de soixante-seize (76) acteurs sociaux ont été identifiés puis approchés de façon raisonnée, par quotas et par boule de neige grâce au guide d'entretien et la grille d'observation. Analysées dans une perspective systémique, les données révèlent que les rapports usagers-marchands se rapportent aussi bien au fait social qu'à celui économique. Il ressort des analyses que le marché en tant qu'outil de développement est une institution qui permet, facilite et crée le contact entre les acteurs du monde visible puis invisible.

**Mots clés :** Akassato, Marché, Articulation, Rapports sociaux, Marchand

***Abstract:** The market is par excellence a place for the exchange of goods and services between actors. It goes beyond and establishes an interweaving of commercial and social relationships within the market. The Akassato market in the commune of Abomey-Calavi is no exception to this principle. The objective of this research is to analyze the social link between commercial and religious practices in this market. To achieve this, a sample of seventy-six (76) social actors were identified and then approached in a reasoned manner, by quota and by snowball using the interview guide and the observation grid. Analyzed from a systemic perspective, the data reveal that user-merchant relationships relate to both social and economic issues. It emerges from the analyzes that the market as a development tool is an institution which allows, facilitates and creates contact between the actors of the visible and then invisible world.*

***Keywords:** Akassato, Market, Articulation, Social relations, Merchant*

## Introduction

Le marché, aussi bien dans l'espace urbain que rural au Bénin, est plein de charges puis d'énergies endogènes remplies de signification. Hormis le fait que le marché soit un lieu de rencontre entre acteurs sociaux (acheteurs qui veulent acquérir un produit et vendeurs qui veulent s'en dessaisir), l'étude du marché met en relief non seulement les structures traditionnelles des échanges dans le contexte précolonial, mais elle permet aussi de mesurer les transformations

introduites dans ces structures par l'économie capitaliste. Selon P. Laburthe-Tolra et J. P. Wamier (1993, p. 412), « les différents types d'échanges : échange de produits, d'hommes (esclaves et femmes), d'informations politiques, sociales et culturelles sont très perceptibles dans le cadre du marché ».

Le marché est un véritable fait de civilisation au Bénin. Pendant la période précoloniale, la création des marchés et leur développement ont été l'œuvre des grands royaumes qui sont précocement ouverts à la circulation et aux échanges (C. Okou, 1986). Autrement dit, les marchés sont le fait des royaumes, mieux de leur souverain. Dans sa thèse consacrée aux revendeuses de tissus dans la ville de Lomé (Togo), R. Coordonnier (1987, p. 192) a donné une précision sur l'historique de la position et du site des marchés. Selon ses travaux, « l'emplacement du marché se fait de préférence en face de la maison du chef et non loin des instances religieuses. Un rituel préside à son occupation ».

Voilà qui nous plonge dans les réalités de l'implantation des marchés en Afrique en général et au Bénin en particulier. Mais à terme, l'espace du marché devient souvent le centre de l'agglomération urbaine. Le marché Akassato s'inscrit dans le sillage des marchés qui ont été créés par le souverain dont il porte le nom. L'observation de ce marché nous a permis de faire des constats. D'abord son emplacement géographique qui est en face de ce qui était le palais de la chefferie ; mieux au sein de ce marché, il y a des temples des divinités (*vodoun*) telles que : *Akassa*, *Tolègba*, *Gou* (Dieu des métaux ou du fer). Ensuite, dans ce marché, s'effectuent certaines cérémonies religieuses particulières comme des purifications périodiques, des rituels spécifiques puis la présentation des nouveaux adeptes de *vodoun*. Le jour du marché (*ahigbé ou abizangbè*) respecte le principe du cycle d'animation qui est de cinq jours.

Enfin, ce marché constitue un vaste champ d'échanges d'informations de toute sorte : annonces de réunions, de mariages. A partir de ces constats, il faut dire qu'en dehors des échanges commerciaux qui sont le premier principe du marché, il y a beaucoup d'autres fonctions que remplit le marché ; mieux les fonctions du

marché vont au-delà des échanges commerciaux. On ne saurait valablement étudier le marché d'Akassato sans savoir son rôle dans le développement de la cité où il se trouve et sans analyser cette trilogie (socioreligieux-économique-politique), qui décrit la complexité des fonctions qu'assure ce marché. Alors, la question file conducteur de cette recherche est comment s'explique la synergie des pratiques marchandes et religieuses dans ce marché d'Akassato ? L'itinéraire méthodologique suivante adoptée a permis de collecter des données empiriques pour répondre à cette question de recherche.

### 1. Méthodologie de la recherche adoptée

De nature qualitative, la présente recherche est celle qui, selon Des Lauriers « (...) produit et analyse les données telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observable des personnes » (C. Assaba, 1997, p.25). Pour y parvenir, nous avons orienté la collecte des données empiriques auprès d'un échantillon choisi de façon raisonnée et par boule de neige. L'entretien, l'observation et la recherche documentaire ont été les techniques de collecte de données qui ont été traitées et analysées de façon manuelle.

Le fonctionnalisme de B. K. Malinowski (1930), le culturalisme de M. Mead (1948) associé à la théorie des représentations sociales de P. Rateau et G. Lo Monaco (2013) puis de C. T. Togbé (2020) ont permis d'analyser et de comprendre les fonctions socioreligieuses de ce marché puis ce qu'il représente dans la conscience collective et ses leviers culturels. Nos enquêtés sont répartis en quatre groupes cibles qui sont présentés dans le tableau 1

*Tableau 1: Répartition des groupes cibles*

Groupes cibles	Catégories sociales
Autorités locales	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maire</li><li>- Chef d'Arrondissement d'Akassato</li><li>- Chef du comité de gestion du marché</li><li>- Chargé de collecte</li></ul>

Autorités traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sage</li> <li>- Roi</li> <li>- Chef de couvant</li> </ul>
Responsables de la structure de gestion du marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable du marché</li> <li>- Chargé de règlement de conflits</li> <li>- Président d'organisation de la structure et du développement</li> </ul>
Acteurs usagers du marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vendeurs/Acheteurs</li> <li>- Acteurs du village</li> </ul>

*Source : Données empiriques, 2022*

Le nombre d'enquêtés approchés a tenu compte des groupes cibles définis puis répartis en catégorie sociale. En tout, 76 acteurs ont été enquêtés. Cet échantillonnage présente des caractéristiques bien déterminées.

## **2. Résultats et discussion**

### ***2.1. Le marché Akassato, prolongement de l'autorité politique endogène et espace de contrôle social***

Il s'agit d'exposer ici les fonctions politiques liées à la tenue et à l'animation du marché Akassato puis en déterminer la dimension du pouvoir politique endogène et son effet sur la structure sociale de ce marché.

#### ***2.1.1. Le pouvoir administratif de l'autorité endogène***

##### ***2.1.1.1. Origine et légitimité du pouvoir par le marché Akassato***

L'origine du marché Akassato est endogène. De la période précoloniale à nos jours où certaines organisations politiques traditionnelles sont encore présentes, ce marché représente pour le roi et/ou pour le chef du quartier, la première source d'information. Le roi se rend compte de l'avis et du jugement portés par ses sujets sur sa manière de gérer la cité. Il envoie dans le marché des espions qui se déguisaient en personnes anormales ou bien ivrognes. Leur rôle est d'apporter des informations utiles à l'autorité religieuse



comme l'affirmait un enquêté en ces termes : « (...), moi, j'ai été un des membres du service de renseignement du roi et notre espace de couverture était ce marché puis celui de Glo. Notre mission était d'identifier les fauteurs de troubles, les voleurs etc., puis informer le roi et ils étaient convoqués pour se justifier et jurer sur les divinités ne plus continuer ».

Donc, ils flânent dans le marché surtout les boutiques ou espaces de vente de boissons locales. Ils engagent des discussions, posent des questions et écoutent tout ce qui se dit. C'est par le travail des espions que l'on retrouve les acteurs et auteurs de vol, de viols de femmes et même le club des sorciers. Le premier canal de communication entre le roi et ses sujets est et demeure ce marché. Les grandes décisions et les informations du palais sont rendues publiques dans ce lieu de regroupement potentiel et ce, le jour du marché. Ce dernier est la grande source d'information pour le roi et donc très important dans la gestion et la sécurité de la cité. Ce qui prolonge les réflexions de Hocart A. M. (1978), pour qui « la royauté sacrée est indissociable de la société qu'elle incarne, et porte en elle-même la responsabilité religieuse du fonctionnement social ; (...), il est le garant de la prospérité de la communauté et responsable de l'infortune publique, si bien que la vie de chaque individu prise isolément dépend en fin de compte de lui ». (Duchesne V., 2006, p. 98).

La survie du palais est quelque peu tributaire de l'évolution des négoce au sein du marché. Le roi a instauré une collecte de taxes. La monnaie étant pratiquement absente, ces taxes étaient des produits ou du moins demeurent encore des produits qu'on prélevait tous les jours du marché pour le compte du roi et ses dignitaires. Tous les soirs, le partage se fait dans la cour du roi. Ces prélèvements permettaient à ce dernier puis sa famille de vivre puisque, les princes et princesses ne doivent pas travailler. La collecte comporte tous les articles vendus sur la place du marché.

#### ***2.1.1.2. Organisation et gestion politique dans le marché Akassato***

Sur le plan politique, les marchés par leur existence confèrent la possibilité d'intervention dans les affaires publiques à certains

acteurs tels que les membres désignés par le roi pour la gestion du marché. Il est vrai que le rôle politique n'est pas joué par le marché en tant qu'individu. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que ces rôles joués par les individus ne sauraient exister en dehors de ce marché. Avec la colonisation des États africains qui a conduit à la perte de l'autorité traditionnelle, les marchés ont pris de l'ampleur tout en jouant des rôles politiques. Ils constituent un lieu de propagande et de meeting politiques. L'organisation de la gestion du marché est devenue toute autre chose avec des comités de gestion plus structurés. Les taxes collectées en monnaie évidemment servent de ressources dont une partie est utilisée pour les travaux de rénovation. La rénovation et l'élargissement du marché se font sur la base de ses ressources générées.

Ces ressources proviennent des taxes instaurées par l'autorité de tutelle qui administre le territoire qui abrite le marché. La mairie d'Abomey-Calavi, après l'avènement de la décentralisation prélève des taxes sur les places (boutiques, hangars etc.), occupées par les commerçants du marché. Une partie de ces ressources est réinvestie pour la réfection et l'élargissement du marché en respect à la disposition réglementaire de l'arrêté préfectoral. Les acteurs du marché participent ainsi à la construction de nouveaux hangars pour accueillir de nouveaux acteurs (usagers du marché) et pour aussi donner plus d'espace aux anciens dont les activités connaissent de croissance significative. Le marché sert d'espace de relais permettant à l'autorité d'exercer son contrôle sur la société.

Un rassemblement aussi important de personnes pose partout ailleurs des problèmes de nature politique. Nous avons déjà relevé que le marché est un signe de la puissance des autorités locales et de la prospérité de la communauté. La fonction politique est déjà présente à ce niveau. Les autorités politiques et la chefferie utilisent cet espace pour assurer et asseoir leur autorité et légitimité selon Weber Max (1921), mais aussi et surtout rechercher la paix sociale. Le marché devient le symbole de la paix sociale et lorsqu'un drame politique survient, le marché en témoigne à travers les commentaires de réprobation ou bien d'accord. Cela montre bien, si besoin en était,

du lien étroit qui existe entre le marché et le pouvoir politique pour ces communautés. Le marché est une institution placée sous la responsabilité de l'autorité politique. Quand une autorité extérieure veut utiliser le marché, c'est au chef du quartier qu'il faut s'adresser en priorité. Le chef peut décider de l'organisation de marchés spéciaux, c'est le côté où il a vraiment le pouvoir, c'est le cas quand il estime qu'il y a une bonne récolte. Il veut offrir une fête à sa jeunesse puisque ce sont les jeunes qui travaillent. Donc, il doit faire un marché en cadeau à la jeunesse, et cette fête se fait avec beaucoup de dynamisme.

### ***2.1.1.3. La structure du contrôle social***

Le choix de la place du marché est stratégique dans les royaumes. « L'existence des marchés à proximité des palais n'est pas un pur hasard. En effet, un palais, un marché en face du palais, des éléments de fortification, voilà comment se présente un marché dans la structure d'une ville Adja-Fon et Yoruba » J. Igué (1980, p.177). Attribution royale, la création des marchés était un droit régalien. Considérés et à juste titre comme les prolongements profanes des palais royaux, les marchés sont construits matériellement et rituellement.

Pour illustrer ce fait, un dignitaire nous avait dit que : « (...), dans la finalisation des rituels d'intronisation du roi ici, il y a un passage obligatoire dans ce marché pour recevoir les onctions des dieux dudit marché (...), cela est très important et lors de ce passage, vendeurs et tous ceux qui ont apporté un article dans le marché doivent donner avec joie au roi » [Extrait d'entretien, Y. Z. 70 ans). La construction des étals des cases d'un marché ne représente que le côté matériel, profane de la question. D'un autre côté, c'est-à-dire les « ailleurs du pouvoir » (C. Assaba 2004), il y a lieu d'évoquer les aspects consacrés aux rituels qui matérialisent le côté sacré de toute installation ou implantation de marché au Bénin. La suite logique est donc l'installation de la divinité protectrice du marché qui est positionnée selon la potion au levée du soleil.

## ***2.2. Marché d'Akassato, espace de rites religieux de purification et de renaissance***

La création du marché en milieu fon et aïzo est conditionnée par la réalisation d'un certain nombre de cérémonies parfois à caractère mystiques. Il faut d'abord purifier le lieu choisi et lui donner une charge sacrée. C'est ce qui explique la présence des divinités dans le marché Akassato. Ces divinités sont entre autres : Akassa qui est la divinité ayant généré le nom "Akassato" qui signifie en langue fon à l'orée de "Akassa", le "lêgba" qui est la divinité protectrice du marché. Mis à part le fait que le marché dispose en son sein des divinités qui reçoivent des sacrifices pour la paix et la floraison des activités économiques, il est également un lieu, un instrument dans la réalisation des rites et cultes. Ces rites et cultes ne sont pas forcément l'apanage des acteurs sociaux qui animent le marché.

### ***2.2.1. Les rites et cultes***

Un rite peut se définir selon L. Benoist (1975, p.95) comme « une suite de gestes répondant à des besoins essentiels, gestes qui doivent être exécutés suivant une certaine eurythmie ». Le marché apparaît comme un lieu de purification pour certaines catégories de personnes. Lorsqu'un individu est incarné par le "Lêgba", il faut qu'il subisse des rituels pour intégrer le monde des humains. Sans ces cérémonies, il est considéré comme un enfant incomplet qui subit les influences de cette divinité. Il est donc perçu comme un enfant anormal dans la société. Ces rites sont dits de "soudidé". L'individu bénéficiaire de ces rites est d'abord préparé par un dignitaire spécialiste de la matière et du domaine. Il a un accoutrement spécial fait de débris de natte et d'herbes spécifiques. On dit en fon : è na da zan nin (on l'habille de natte). Après ces préparations, on conduit l'intéressé au marché. Il en fait trois fois le tour avant d'y pénétrer. Quelques parents et disciples du dignitaire l'accompagnent en chantant derrière lui dans une procession. La chanson dit ceci : " *O lêgba noude ma do missito o quin dodo wè do missito* " (*Lêgba nous n'avons rien que le sexe*). Le bénéficiaire des cérémonies danse dans tout le marché et reçoit des

présents des commerçants, vendeurs et tout autres personnes présentes au moment du rituel.

Sur le plan purement religieux, le marché Akassato est une plaque tournante de déroulement de rituels des religions endogènes. A leur première sortie des couvents, les nouveaux initiés des vodoun tels que : *Nagovoudou*, *Ninsouwé* et *Hévirosso*, sont présentés au marché. On leur donne de l'argent et ils font leur premier achat en tant que personnes qui sont nées à nouveau, car leur statut change dans la société. Une adepte de ninsouwé affirme :

Nous étions cinq adeptes que nos dignitaires ont envoyé dans ce marché après la consultation de l'oracle. Nous étions accompagnées d'une ancienne adepte qui a aussi fait ce rituel de passage dans ce même marché. Elle nous guide et nous ne marchandons pas les prix des produits ni denrées. Des vendeuses initiées ou qui comprenaient le sens de notre passage puisque l'habit que nous portons est révélateur, nous appellent pour qu'on achète chez elles, car il symbolise la chance de vendre et la prospérité. [Extrait d'entretien, H. D. 43 ans)

Les enfants jumeaux sont particulièrement perçus en milieu fon comme une divinité. Leur cérémonie d'accueil et de purification se font également dans ce marché. Des femmes ou jeunes filles munies de statuettes représentation symbolique des jumeaux déjà morts ou les jumeaux en personne (la plupart du temps des femmes), gardent en mains ou portent sur leur tête un plateau contenant des Calebasses et passent d'étalage en étalage pour recevoir des offrandes. Ces offrandes peuvent être de l'argent ou des articles du marché. Cette cérémonie serait demandée par les jumeaux pour leur bien-être. Ce sont des rites de passage et surtout de renaissance des jumeaux qui facilitent leur intégration dans le monde des humains. Son refus ou son ignorance entraîne selon les garants de cette pratique a des conséquences graves d'abord sur la vie des parents puis celle des jumeaux même. Quelques déclarations pour s'en convaincre :

(...), c'est le jour où j'ai fait les cérémonies à mes filles jumelles que j'ai eu la paix et mes affaires ont repris de plus belle et

prospèrent jusqu'à présent. Des amis d'église m'ont dit de ne pas faire ces genres de cérémonies diaboliques. J'ai dû suivre les conseils de ma feuve mère et je pense que c'est elle qui avait raison. Même après les cérémonies, les jumelles et nous tous allons régulièrement à la messe sans que cela n'est de répercussion sur nous. (Extrait d'entretien avec E. V., 52 ans, menuisier).

(...), ma mère m'avait dit que j'étais jumelle, mais que mon second s'était retourné le jour de notre naissance. Mon père avait refusé de faire nos cérémonies. A l'école, je ne travaillais pas du tout et j'ai laissé au CM1 pour aller à l'apprentissage qui aussi a été très difficile et compliqué pour moi. C'est grâce à mon mari qui, après plusieurs consultations a pu me faire ce rituel et comme on le dit maintenant, mes esprits se sont calmés. (Extrait d'entretien avec A. T., 40 ans, couturière et jumelle)

Autant de déclarations qui légitiment et participent à l'intégration puis à la reconnaissance sociale dans cette localité et surtout chez cette communauté fon et aïzo. Et l'espace qui permet la réalisation de ces rituels très importants est le marché Akassato. On y trouve des symboliques de quelques divinités comme le montre la planche.

**Planche 1 : Divinités dans l'enceinte du marché Akassato**



Source : Données de terrain, 2022

### **2.2.2. La représentation sociale des rites et cultes dans le marché**

Toutes les places comportent en leur sein des divinités qui, implorées, apportent la paix de "Dieu" à tous. Le rôle du marché est perçu à travers celui des divinités et de leurs célébrants (les "*vodounon*"). Le marché est un endroit idéal pour l'accomplissement de certains rituels tels que : les purifications périodiques de la cité, la présentation des nouveaux initiés sortis des sanctuaires vodoun, présentation des jumeaux, des nouveaux - nés, etc., chacun des rituels a un rôle très important. La non réalisation des rituels d'intégration (exemple du cas du Lègba suscité) entraîne, selon les acteurs et dignitaires du milieu, une sclérose dans l'évolution de l'individu qui devrait les subir. Il rencontre d'énormes difficultés, ne se réalise pas, n'a pas de travail et n'arrive même pas à se marier ; il en est de même pour les jumeaux qui n'ont pas subi leur présentation aux marchés. Lieux sacrés, les marchés répondaient à un besoin de sécurité. Ce sont des endroits qui étaient et sont toujours objet d'un grand respect. C'était des endroits quasi neutres contre lesquels aucun groupe armé n'aurait risqué l'attaque. La présentation des nouveaux initiés est perçue comme une reconnaissance de ceux-ci dans la société. Leur monde d'existence d'avant leur séjour dans les couvents ou sanctuaires est enterré. Ils ne sont plus appelés par leur nom d'avant l'initiation.

Leur présentation au marché permet aux acteurs sociaux de savoir qu'ils sont des êtres appartenant à une strate différente (le monde des initiés) de la société. Lorsqu'un acteur social de la sphère profane appelle un initié par son nom d'antan, l'insulte, le faire tiquer par un comportement de surprise ou le gifler, l'initié peut se mettre automatiquement en transe. Le provocateur retrouve à son dos toute l'armada des initiés (*yodounsi*) et des célébrants (*yodounon* ou *boumbonon*). Ils prennent cette provocation comme un affront et c'est l'occasion rêvée pour organiser des festins dans les couvents.

Pour réparer cet affront jeté sur un des adeptes vodoun, il faut que le provocateur paie un lourd tribut pour se faire expier parce qu'il a commis un sacrilège. Le refus de payer ce tribut pour subir les cérémonies de purification engendre des déconvenues très

préjudiciables. Le transgresseur est sujet à toutes sortes d'envoûtements destinés à le déstabiliser complètement ; même la mort peut s'en suivre. La prospérité des affaires et la paix dans le milieu sont tributaires, selon les acteurs sociaux, des ballets des divinités et des différents sacrifices qui ont lieu dans le marché. Les rôles du marché qui sont liés aux faits religieux sont plus ou moins latents pour les observateurs qui ne sont pas avertis. A première vue, le marché répond à une fonction d'échanges commerciaux.

### **3. Marché Akassato, espace d'échange des biens et services et de maintien du lien social**

La vie communautaire et en société de façon générale est basée sur l'échange de biens et de services. Le processus de réciprocité au terme duquel des prestations sont échangées sous forme de modalité des biens et services réorganise les rapports sociaux d'alliance, de subordination et aussi de communication. Au marché Akassato comme tout marché, les biens marchands sont des objets matériels et des services. C'est ainsi qu'on y retrouve des produits vivriers agricoles tels que le maïs, le mil, les oléagineux et les légumineuses.

D'autres produits importés sont aussi exposés dans ce marché. Il s'agit entre autres des tissus importés et les produits manufacturés. Le ravitaillement du marché n'est pas seulement imputé aux riverains. C'est aussi l'apanage de tous les animateurs qui viennent de divers horizons. On a des acteurs qui viennent de Cotonou, de Godomey, de Glodjigbé, de Hêvié et d'autres localités de l'Atlantique et du littoral puis des départements environnants. « Je viens au moins deux fois par mois pour me ravitailler en vivres. Ici, les prix des produits sont moins chers comparativement à celui de Tokpa de Calavi et ceux de Cotonou, alors que je réside à Saint Michel » [Extrait d'entretien avec B. L. cliente, âgée de 38 ans].

Quant aux biens non marchands, nous avons fait le constat qu'il y a des femmes et des hommes qui viennent dans ce marché non pas parce qu'ils veulent acheter ou vendre un bien ou services ; mais pour des rencontres d'échanges. En choisissant ce cadre qui est le marché, ils dissimulent tout regard et soupçon. Ce qui leur facilite les



échanges. Ce marché Akassato est le lieu de liberté retrouvée chez certaines femmes muselées dans leur foyer. Elles viennent y recevoir des conseils soit pour mieux tenir leur foyer ou bien régler des conflits latents ou ouverts. Une femme nous raconte son expérience :

Un jour, ça n'allait du tout pas dans la maison. Mon mari et moi sommes en grève. Et la farine de maïs était terminée dans la chambre. Comme il ne mange prioritairement que la pâte, il m'avait remis l'argent pour aller acheter au marché. Une fois au marché, j'ai rencontré une vieille amie Phanie et nous sommes allées chez sa vendeuse. Et comme on parlait de tout surtout de nos maris et j'ai exposé mon problème à toutes celles qui étaient là. Avec la revendeuse et d'autres femmes âgées, elles m'ont donné des conseils et cela m'a vraiment aidé au dégel de la tension entre mon mari et moi. (Extrait d'entretien avec K. A., 42 ans, ménagère).

Quelques éléments de preuve que nous relate les données empiriques révélatrices de l'importance de cet espace d'échange de biens entre les acteurs sociaux. Ceci vient confirmer l'idée de J. Nathalie (2014, p. 24) qui affirme que : « le marché en Afrique de l'ouest représente un point fondamental de la vie quotidienne ». Premier lieu, on échange des paroles à commencer par des salutations, qui peuvent se prolonger par une conversation n'ayant d'autres fonctions que l'échange. Selon Philippe Laburte-Tolra et Jean-Pierre Warnier (1993, p. 294), « on qualifie cette conversation de "phatique" et elle porte en général sur la pluie et le beau temps ou la santé ». Certaines formules de politesse se signalent aussi par leur complexité, qui portent plusieurs répliques successives, souvent échangées très rapidement et sans guère d'importance au sens des paroles. La place du marché est aussi le théâtre des échanges conflictuels. On y échange des coups, et des propos blessants qui conduisent aux bagarres. Jeunes gens et jeunes filles s'y fréquentent, et le marchandage peut y devenir commerce amoureux.

Les techniques d'échanges commerciaux se côtoient au marché Akassato ; ce qui aide les différents acteurs à acquérir d'autres

techniques dans l'exercice de la vente et de l'achat. L'enfant qui parcourt le marché à la suite de sa mère découvre ce qui se fait dans le marché. Il découvre ainsi la particularité d'une culture autre que la sienne ; il acquiert sans le savoir la notion de la relativité et de la différence. Ce qui plus tard agira sur son raisonnement et ses analyses surtout dans le domaine des échanges commerciaux. Les échanges commerciaux sont cependant sous-tendus par des différentes formes de transaction ; ils interviennent aussi dans le maintien de l'équilibre social.

### ***3.1. Les formes de transaction***

D'une manière générale, ce sont les femmes qui animent le marché. Leur connaissance des cours des produits leur vaut d'en jouer le rôle déterminant. Cette activité exige ici des qualités d'endurance, de patience, d'adresse d'humour parfois amer que les revendeurs et les détaillants ont su cultiver. Pendant la période précoloniale, les marchés étaient installés pour répondre aux besoins de la population à l'échelle locale (Okou C., 1986). La colonisation avec son bâton de modernisation a introduit d'autres techniques et aussi des produits manufacturés dans la sphère du commerce dans les milieux ruraux traditionnels.

L'introduction des produits manufacturés a créé une atmosphère de grande concurrence entre les produits locaux et ceux importés. Les circuits de distribution sont donc variés et dépendent de la nature des produits. Le circuit le plus simple est celui des produits manufacturés qui arrivent par différents moyens sur le marché en provenance des grandes villes (Folly W., 1998). Par contre, le circuit des produits agricoles est beaucoup plus complet ; le marché Akassato reçoit les produits des villages et campagnes environnantes et joue ainsi le rôle d'entrepôt et de distribution favorisant le détail. Le marché Akassato est un précieux élément de communication. Il est un espace de communication visible et invisible.

#### ***3.1.1. La communication invisible***

Elle est celle qui se fait entre les hommes et les différentes divinités présentes dans le marché ; le marché constitue un champ dans lequel les acteurs exposent et confient des intentions aux dieux, aux morts, aux animaux, etc. Les messages véhiculés dans cette communication sont destinés à implorer la clémence des dieux ou à d'autres fins non percevables par les profanes. Les supports de communication qui interviennent dans ces échanges sont souvent des pierres, des éclairs de tonnerre, des aboiements, etc. Selon Dell Hymes, (année et page) « le comportement et les objets en tant que produits du comportement sont sélectivement organisés, utilisés, fréquentés et interprétés pour leur valeur communicative. »

### ***3.1.2. La communication visible***

Il est très évident que le marché apparaît comme un champ de communication interpersonnelle voire interculturelle, quand on considère la densité des acteurs qui le fréquentent. La plupart des animateurs du marché Akassato sont des femmes. Selon C. Lévi Strauss (1967), la communication des femmes est citée comme premier mode de communication sociale. Il a étendu la réciprocité à l'échange des femmes dans lequel il voit le principe de tous les systèmes de parenté, et la contrepartie de la prohibition de l'inceste. Les femmes sont alors acteurs d'échange et objets d'échanges. Par les femmes et surtout par le lien du mariage, le marché Akassato constitue le lieu d'ouverture des groupes sociaux les uns aux autres.

Le marché peut être considéré comme un pont jeté entre plusieurs espaces culturels pour établir la communication. Il crée forcément le dialogue entre deux ou plusieurs groupes sociaux. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle C. Lévi-Strauss (1958, p. 45) affirme que : « Les marchés où des peuples même ennemis se rencontrent périodiquement pour échanger des nourritures et des produits, réalisent une forme élaborée de la vie sociale, comparable à cette transformation première qu'une culture solitaire impose à la nature en faisant cuire ses aliments ».

C'est au marché que les populations allaient s'informer des nouvelles du pays, des amis, des parents. Quand il y avait une

commission à faire, on était sûr de trouver au marché un ressortissant du village intéressé qui se chargerait de la mission. C'est peut-être en partie pour faciliter ce type de contact que l'occupation du marché a été organisée. C'est aussi au marché que les chefs de village, par l'intermédiaire du chef du marché (les chefs de village ne viennent jamais au marché. Ils doivent passer par le chef du marché à travers le crieur public) informaient de toute décision concernant la population. Le marché remplit la fonction endogène du journal officiel où tous les actes jugés importants sont publiés.

Vivre et s'informer, c'est donc aller au marché. Et dans la conscience individuelle et collective des acteurs sociaux, si on cesse d'aller au marché c'est qu'on est mort. Cependant, le marché n'est pas autorisé à recevoir toutes les nouvelles. On n'y fait jamais par exemple l'annonce des funérailles, donc il y a un filtre qui se fait. La fonction d'information et de communication du marché est certainement la plus importante, après celle, économique, parce que jusqu'à aujourd'hui, comme le déclare cet enquêté, « (...), si vous avez un meeting politique, vous avez une campagne de vaccinations, vous savez que c'est au marché qu'il faut aller le dire en passant par le crieur public. Sinon personne n'est au courant » (Extrait d'entretien avec C. T. âgé de 62 ans, cultivateur).

## **Conclusion**

L'étude d'un fait social particulier peut permettre la compréhension d'une société entière. Dans ce travail, il a été question d'étudier les fonctions sociales, économiques et politiques du marché Akassato à Abomey-Calavi. A ce sujet, il s'est révélé que les questions politiques ne se dissocient pas des problèmes économiques, sociaux et culturels. Le marché, dynamisme de toute une société a une dimension qui dépasse les limites de la sphère économique et de la simple pratique de l'échange marchand.

Le marché n'est plus que le lieu de déploiement de l'activité économique exclusivement, l'activité symbolique y trouve également sa place. Les observations ont montré qu'au-delà des négoce qui se traduisent par les phénomènes de vente-don et des échanges

économiques, le marché est le théâtre des processions religieuses de certaines catégories d'acteurs (initiés) et aussi le déroulement de certaines cérémonies qui suscitent des aspirations relevant du non-dit à communiquer avec l'autre pour un épanouissement personnel. Au terme de cette recherche, nous avons pu constater que le marché, en tant que lieu d'échange, a une importance capitale pour les acteurs du milieu. Le marché est une institution qui permet de créer le contact et l'ouverture rapide sur le monde extérieur. Il est un outil de développement de sorte que les populations en sont si conscientes que parmi les choix de priorités, le marché en occupe un rang pas loin du premier.

### **Bibliographie**

Assaba Claude, 1989, *Pouvoir Yoruba, Dimension sacrée et cognitive*, Thèse de doctorat nouveau régime - Anthropologie sociale et Sociologie comparée, Paris V-Sorbonne.

Cazeneuve Jean, 1971, *Sociologie du rite*, Paris, PUF.

Coordonnier Rita, 1987, *Femmes africaines et commerce, les revendeuses de tissu de la ville de Lomé*, L'Harmattan, villes et entreprises, Paris.

Balle Nicole, 1986, *Les marchés en milieu yoruba béninois, mémoire de maîtrise en sociologie*, FLASH UNB.

Bokpe Angèle, 1999, *Étude socio - anthropologique des marchés de nuit, mémoire de maîtrise en sociologie*, FLASH/UNB.

Igue John., 1980, *Les villes précoloniales d'Afrique tropicale*, vol 3, UNB, Abomey Calavi.

Latouche Serge, 1994, *Marchés et marchés*, In *Cahier des Sciences Humaines : marchés et développement*, Paris ORSTOM, p. 35-52.

Okou Christophe, 1986, "Le marché en République populaire du Bénin", In *Langage et Pédagogie, African studies aboard*, Cotonou, p.76-77.

Folly Wenceslas., 1998, *Les marchés : un instrument de développement de la sous-préfecture d'Allada*, mémoire de maîtrise en sociologie, FLASH/UNB.